



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics présente son portefeuille d'actifs de cannabis 2.0 verticalement intégré et se prépare pour une production au maximum de sa capacité en 2020 à son complexe de serres Delta totalisant 2,2 millions de pieds carrés

Vancouver, Colombie-Britannique / 7 janvier 2020 — AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE : AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse de présenter la revue corporative suivante pour l'année civile 2019.

Bilan de l'année 2019

L'année 2019 en fût une de transformation pour AgraFlora, marquée par des acquisitions relatives et des accords commerciaux pour la société, y compris l'augmentation de la participation en actions d'AgraFlora à 70 % dans sa coentreprise Propagation Services Canada (« PSC »). PSC possède le complexe de serres Delta totalisant 2,2 millions de pieds carrés, la deuxième en taille et en magnitude seulement après l'installation de Smiths Falls, propriété de Canopy Growth Corporation, la plus grande entreprise de cannabis au monde. Le complexe Delta est une serre Venlo semi-ouverte sous pression à la fine pointe de la technologie, qui est largement considérée comme l'une des opérations de serre les plus avancées et les plus respectueuses de l'environnement au monde.

De plus, la société a finalisé l'acquisition d'un portefeuille d'actifs de cannabis 2.0 d'un tiers indépendant, soutenu par une installation de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés et certifiée GMP, située à Winnipeg (l'« usine de Winnipeg »). De plus, en 2019, AgraFlora a agrégé les actifs, infrastructures et marques de cannabis 2.0 en aval et à marge élevée suivants :

- une installation d'embouteillage certifiée GMP au Canada ;
- Canutra Naturals Ltd, un fabricant canadien de cosmétiques à base d'huile de graines de cannabis biologique sativa ;
- des accords de fabrication et de distribution de produits de performance CBD en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique ;
- une bibliothèque de formulations de produits brevetées de cannabis 2.0 ;
- une technologie de distribution de boissons brevetée, de qualité pharmaceutique et scellée hermétiquement ;
- un portefeuille diversifié de 57 marques distinctes de produits et services de cannabis de grande valeur ; et
- un accord exclusif de brassage de boissons infusées aux cannabinoïdes avec un important collectif de brasseurs canadien.

Le portefeuille d'exploitation en amont et en aval d'AgraFlora offre à la société une exposition au marché du cannabis 2.0 inégalée alors que l'industrie continue de mûrir.

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora a déclaré : « 2019 a été une année de transformation pour AgraFlora, la société est passée d'un cultivateur domestique à une société internationale de cannabis intégrée verticalement. Notre complexe de serre de classe mondiale Delta nous propulsera dans les rangs des cinq principaux producteurs canadiens sous licence, et lorsqu'elle sera couplée à nos capacités de fabrication évolutives de qualité commerciale de cannabis 2.0 et aux tendances émergentes de l'industrie, elle nous permettra de tirer parti de notre portefeuille d'actifs existant et d'une infrastructure sous licence pour générer des flux de trésorerie à marge élevée et permettre ainsi de capturer des parts de marché défendables dans un avenir prévisible.

Alors que nous commençons à exécuter notre plan pour 2020 axé sur les profits, nous continuons de recevoir un soutien inégalé de nos meilleurs partenaires de coentreprise et consultants de l'industrie. AgraFlora possède le capital humain nécessaire pour réussir dans une industrie du cannabis dynamique, y compris des entreprises partenaires avec des siècles d'expérience dans leurs domaines respectifs : le groupe Houwelings et notre cohorte de fabrication de produits comestibles. Nous prévoyons une autre année charnière en 2020, alors que toutes les installations atteindront leur pleine capacité de production et que nos produits continueront de pénétrer le marché légal du cannabis sur les marchés nationaux et internationaux. »

Les licences de Santé Canada

La société et ses filiales associées ont obtenu les licences suivantes de la part de Santé Canada en 2019 :

- une licence de chanvre industriel pour son complexe de serres Delta de 2,2 millions de pieds carrés ;
- une licence de recherche sur le cannabis pour son usine de Winnipeg ;
- une licence de recherche sur le cannabis à son installation d'embouteillage certifiée GMP de Toronto ;
- une licence de recherche sur le cannabis à son campus de cannabis de 76 acres au Nouveau-Brunswick ;
- une licence de culture standard pour son installation Sustainable Growth Strategic (Sanna) ;
- une licence de traitement standard pour son installation Sustainable Growth Strategic (Sanna) ; et,
- une licence de vente de cannabis médicinale pour son installation Sustainable Growth Strategic (Sanna).

Les licences susmentionnées de Santé Canada servent de base à l'attribution anticipée par AgraFlora d'une licence de culture standard à son complexe de serre Delta de 2,2 millions de pieds carrés. En septembre 2019, AgraFlora a soumis son affirmation de préparation et son dossier de preuves vidéo à Santé Canada pour sa phase 1 de construction à l'installation de serre Delta. À ce jour, la société a reçu deux séries distinctes de demandes de renseignements supplémentaires (les « DRS ») et ne signale aucune lacune significative dans sa demande. AgraFlora prévoit de soumettre sa deuxième réponse aux DRS à Santé Canada au plus tard le 15 janvier 2020. La société demeure sûre que sa réponse aux DRS à venir répondra à toutes les demandes en suspens de Santé Canada.

En décembre 2019, AgraFlora a conclu un accord intérimaire pour acquérir 100 % de Sanna Health Corp., une entreprise canadienne de cannabis basée dans la région du Grand Toronto. L'actif phare de Sanna est l'installation Sustainable Growth Strategic qui est située sur 16 acres et comprend 27 000 pieds carrés d'espace de culture et de transformation autorisée par Santé Canada incluant une option d'étendre sa zone de production actuelle à 89 000 pieds carrés ainsi qu'un vaste espace industriel pour une expansion future. Une fois que les modifications réglementaires prévues de l'Ontario entreront en vigueur, Sanna se

tournera vers l'élaboration et exploitation d'un dispensaire sur site permettant à la société de tirer parti de sa proximité immédiate avec les sept millions d'habitants de la RGT et des environs immédiats.

Construction

Tout au long de 2019, AgraFlora a achevé 99 % de ses initiatives de rénovation et de construction des installations de la phase 1 au complexe de serre Delta, notamment :

- l'achèvement de la clôture de sécurité autour du périmètre ;
- l'installation de systèmes complets de surveillance et anti-intrusion, ainsi que d'une infrastructure de contrôle d'accès soutenue par des serveurs et des générateurs de sauvegarde indépendants ;
- l'achèvement des zones post-récolte, y compris les pièces de séchage, la salle de coupe, les installations de stockage et d'emballage sécurisées ;
- la rénovation des salles de changement, des bureaux de sécurité et d'administration, ainsi que des équipements du personnel ;
- l'installation d'un système d'échangeur d'air ultramoderne équipé de climatiseurs et de contrôle des odeurs ;
- l'installation de filet anti-insectes pour évent de toit pour la protection des cultures ;
- des améliorations supplémentaires du rendement lumineux et l'aménagement d'écrans de privation de lumière ;
- l'installation de réservoirs tampons d'irrigation, de stations de mélange et d'un système de distribution ;
- la rénovation et mise à niveau du système de contrôle climatique Argus Titan ; et,
- la séparation des salles de culture pour l'isolation climatique et hygiénique.

La rénovation de la phase 1 du complexe de serres Delta de la société comprend environ 431 000 pieds carrés de culture et de transformation, dont plus de 130 000 pieds carrés d'espace de culture net et devrait produire 15 millions de grammes de cannabis de première qualité par an.

AgraFlora annonce également des progrès substantiels en ce qui concerne les projets de rénovation et de construction de son usine de Winnipeg au cours de l'année civile 2019. La société prévoit que la construction sera terminée à son usine de Winnipeg au cours du premier trimestre de 2020.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, AgraFlora a également annoncé le début de la rénovation de sept des bâtiments d'exploitation non essentiels sur son campus de cannabis au Nouveau-Brunswick, notamment :

- des restaurations structurales ;
- une restauration du système d'eau ;
- l'entretien du système de ventilation ; et,
- la préparation supplémentaire de la zone de traitement, de laboratoire et de stockage.

Cannabis 2.0

En préparation de la prochaine phase de normalisation du cannabis, ainsi que des réglementations associées, AgraFlora a mis en œuvre un stratagème d'acquisition d'entreprise dynamique, rassemblant un portefeuille diversifié d'actifs de cannabis 2.0 verticalement intégrés et de partenariats industriels, axés sur les mandats suivants :

- la fabrication de produits dérivés innovants ;
- des méthodes de fabrication de produits comestibles, boissons et formulations topiques infusés aux cannabinoïdes ;

- des plateformes de marques diverses et agrégation de marques ;
- divers formats de cannabis fini ; et
- une assurance qualité et un contrôle des entrants pour la recherche et le développement et le développement de produits dérivés.

Tout au long de 2019, la société par le biais de décaissements et/ou d'acquisitions de capital directs a déployé plus de 85 millions de dollars en dépenses liées aux immobilisations corporelles relatifs à son portefeuille d'actifs de cannabis 2.0. Les faits saillants des dépenses immobilisations corporelles pour le cannabis 2.0 d'AgraFlora sont les suivantes :

- 16 millions de dollars en dépenses d'immobilisations corporelles à son usine de Winnipeg et à son campus de cannabis de 76 acres au Nouveau-Brunswick ;
- 30 millions de dollars US en rapport avec sa technologie de distribution brevetée de qualité pharmaceutique et scellée hermétiquement ; et,
- 10 millions de dollars d'actifs capitalisés liés à ses 57 marques distinctes de cannabis de grande valeur, à l'achalandage associé ainsi qu'aux droits de marque et de distribution exclusifs liés au Toronto Wolfpack RLFC.

La stratégie d'AgraFlora relativement au cannabis 2.0 est dirigée par son usine de Winnipeg de 51 500 pieds carrés certifiée GMP. À la connaissance de la société, son usine de Winnipeg est la seule installation de produits comestibles à l'échelle industrielle au pays à offrir une automatisation complète et des mécanisations de production, par opposition aux processus de fabrication manuelle employés par ses pairs producteurs autorisés de niveau 1. L'usine de produits comestibles d'AgraFlora à Winnipeg est dotée de flux de production entièrement automatisés ; par conséquent, la réduction des coûts de main-d'œuvre associés et l'optimisation du débit de produits, comme suit :

- Automatisation de la cuisson : La ligne de confiserie de l'usine de Winnipeg est alimentée par un système de cuisson et de mélange personnalisé. Les recettes sont programmées dans le système d'exploitation de la ligne de confiserie et mises en file d'attente pour les cycles de production. Une fois le cycle de production lancé, le pompage, le chauffage, le mélange et la cuisson des formulations sont exécutés selon un processus automatisé continu ne nécessitant aucune intervention humaine.
- Automatisation des dépôts : Un nabab de confiserie sans amidon corrige la confiserie cuite infusée de cannabis et le dépose dans des moules en silicone, la précision des dépôts en résultant est supérieure à 99,5 %. Les arômes, les couleurs et l'huile de cannabis peuvent être substitués pendant les cycles de production, sans temps d'arrêt requis pour effectuer les changements. La confiserie est ensuite automatiquement refroidie, démoulée, poncée sure ou huilée puis emballée individuellement. À partir du moment où les ingrédients arrivent à l'usine jusqu'au moment où les produits apparaissent comme des produits finis infusés au cannabis, aucun processus manuel ou intervention humaine n'est requis.
- Automatisation de l'emballage : L'usine de produits comestibles est équipée d'une infrastructure industrielle de conditionnement à grande vitesse pouvant emballer, ensacher et embouteiller les produits de cannabis à une vitesse supérieure à 15 000 emballages par heure. Les timbres d'accise sont appliqués de manière robotisée sur les colis et ils sont emballés dans des caisses finies en utilisant des systèmes automatisés de prélèvement et de dépose.

Distribution européenne

Au quatrième trimestre de 2019, AgraFlora a acquis 100 % des actions émises et en circulation de The Good Company GmbH (« The Good Company »), The Good Company devenant une filiale à part entière d'AgraFlora. The Good Company est la société mère du distributeur allemand Farmako GmbH (« Farmako ») qui respecte les bonnes pratiques de distribution de l'Union européenne (BPD de l'UE).

Farmako est un important distributeur européen de cannabis médical, dont le siège est à Francfort, en Allemagne, avec des sociétés affiliées au Royaume-Uni, au Luxembourg et au Danemark.

Cette acquisition a accéléré l'entrée d'AgraFlora dans le marché européen du cannabis en équipant la société des infrastructures de distribution, de l'offre, des licences et des certifications existantes, tout en équipant la société d'exploitants européens expérimentés dans le domaine du cannabis. L'entité combinée AgraFlora-Farmako fonctionnera comme un centre de distribution européen à marge élevée pour les fleurs de cannabis médical et les produits de cannabis fabriqués certifiés EU-GMP de la société, produits à partir de son installation de Delta, de son installation de cannabis artisanal AAA Heidelberg et de son installation Sustainable Growth Strategic de 27 000 pieds carrés située à Scarborough, en Ontario.

Farmako a généré des revenus de plus de 2,75 millions de dollars durant l'exercice 2019 et a réussi à conquérir une part de marché de 8 % de l'arène florissante du cannabis médical en Allemagne, tout en maintenant l'efficacité du capital et les marges les plus élevées de l'industrie.

Distribution domestique

Au quatrième trimestre de 2019, AgraFlora a obtenu le statut de fournisseur approuvé de Gateway Newstands (« Gateway »), le plus important détaillant de kiosques à journaux en Amérique du Nord, garantissant ainsi un espace d'étalage canadien à haute visibilité pour l'offre de produits BGC de la société à travers les emplacements de Gateway. AgraFlora et Gateway ont également annoncé que les entreprises déploieraient également leurs meilleurs efforts commerciaux pour poursuivre les conversations relatives à un accord de fourniture et de conseil en matière CBD, par lequel AgraFlora et Gateway pourraient collaborer pour produire un portefeuille de BGC infusés au CBD, dans les juridictions éligibles.

Distribution en Asie-Pacifique

Au troisième trimestre de 2019, la société a conclu un accord définitif pour acquérir 50 % des actions émises et en circulation d'Eurasia Infused Cosmetics Inc. AgraFlora et Eurasia collaboreront pour intégrer les processus de fabrication et de fabrication de produits à base de CBD intégrés de la ferme au visage et modèle de distribution dans la région Asie-Pacifique.

Eurasia Infused, par le biais d'une concession commerciale avec CBD Group Asia Ltd., contrôle les accords de distribution de CBD et de produits de consommation emballés à base d'huile de cannabis biologique (« PCE ») pour les territoires de la République populaire de Chine, ainsi que la région administrative spéciale de Hong Kong. Cet accord de distribution s'étend au portefeuille existant d'AgraFlora de la gamme de produits dérivés du CBD et de l'huile de graines de cannabis sativa biologique.

Financement de 30 millions de dollars

En décembre 2019, AgraFlora a conclu un placement privé de débentures convertibles (le « placement ») précédemment annoncé, pour un produit brut de 30 millions de dollars.

Chaque débenture se compose d'une débenture convertible non garantie de premier rang (une « débenture ») de la société au capital de 1 000 \$. Chaque débenture est convertible, en tout ou en partie au droit du porteur, en : (i) le nombre d'actions ordinaires du capital de la société (les « actions de débenture ») qui est égal au capital de chaque débenture étant ainsi converti divisé par 0,30 \$ par action de débenture, sous réserve des dispositions d'ajustement habituelles dans certaines circonstances énoncées ; et (ii) un paiement en espèces correspondant à un montant correspondant à l'intérêt que ce porteur aurait reçu s'il avait détenu la débenture depuis la date de conversion de cette débenture jusqu'au 12 mars 2021 (la « date d'échéance »). À la conversion des débentures, le porteur recevra un paiement en espèces égal

aux intérêts courus et impayés dus sur les débetures ainsi converties à la date de conversion incluse, y compris. Les débetures porteront intérêt au taux annuel de 10,0 %, payable semestriellement, jusqu'à la date d'échéance.

La Société a également annoncé qu'elle avait émis 800 000 actions ordinaires à un prix présumé de 0,25 \$ par action à Vendure Genetics Labs Inc. en vertu d'une entente d'approvisionnement modifiée datée du 16 décembre 2019.

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication « GMP » située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.agraflora.com.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier

indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.